

Fiche de Poste – AS Musau

Référent Arbitre



Le Référent Arbitre est chargé de coordonner et de suivre les activités liées à l'arbitrage au sein du club. Il contribue au développement des jeunes arbitres, au respect des règles du jeu et à la bonne organisation des rencontres officielles.

Rôle principal

Son rôle principal est de superviser la gestion et la formation des arbitres du club, en veillant à ce que les matchs se déroulent dans des conditions correctes et en conformité avec les règlements.

Missions principales

- Identifier et accompagner les jeunes arbitres du club.
- S'assurer que tous les matchs disposent d'un arbitre compétent.
- Organiser et planifier la formation interne ou externe des arbitres.
- Assurer le suivi administratif et réglementaire des licences d'arbitres.
- Faire le lien avec le district ou la ligue concernant l'arbitrage.
- Sensibiliser joueurs, éducateurs et parents aux règles et au respect des arbitres.
- Intervenir pour résoudre les problèmes ou conflits liés à l'arbitrage lors des matchs.

Positionnement hiérarchique

Le Référent Arbitre agit sous l'autorité du Président et en lien avec le Coordinateur Sportif. Il travaille avec les éducateurs, dirigeants et arbitres sans autorité hiérarchique directe, mais comme référent technique et organisationnel pour l'arbitrage.

Qualités nécessaires du Référent arbitre

- **Organisation** : planifier et suivre les matchs et les arbitres.
- **Pédagogie** : former et accompagner les jeunes arbitres.
- **Communication** : transmettre les informations et sensibiliser au respect du jeu.
- **Rigueur** : garantir le respect des règles et des procédures.

Engagements du Référent arbitre

- Être disponible pour suivre et accompagner les arbitres du club.
- Favoriser la formation et la progression des jeunes arbitres.
- Assurer le respect des règles et du fair-play lors des matchs.
- Contribuer à la bonne organisation des rencontres du club.

Je reconnais avoir pris connaissance de ma fiche de poste.

Signature du Référent arbitre : _____

Fait à Strasbourg, le : _____